

Loi anti-inflation

Le système industriel repose sur le travail déjà fait de plusieurs générations. Nous, comme héritiers de ce système complexe de production, pouvons le considérer comme étant notre crédit réel.

Malheureusement la production ne peut se faire à pleine capacité par suite du monopole de la création du crédit que détiennent les banques. Le crédit réel doit être «monétisé» de telle sorte que le peuple puisse profiter aujourd'hui des bénéfices de son héritage. Il doit prendre l'expansion requise pour produire le maximum de biens et services requis.

L'instrument capable de monétiser notre crédit réel est la banque du peuple, c'est-à-dire la Banque du Canada.

La valeur de l'argent est le reflet des biens et services qui peuvent être obtenus en échange. Pour restaurer sa valeur, il faut augmenter la quantité de biens et services à obtenir pour chaque unité monétaire. Il faut à ce stade, pour être juste, établir un système que nous appelons, nous du Crédit social, le système d'escompte compensé ou escompte national, et pour son application il faut:

1) que le gouvernement invite tout d'abord tous les détaillants de biens de consommation, y compris les entreprises nationalisées qui pouvoient le public de biens au détail à s'enregistrer auprès de l'administration d'enregistrement des détaillants.

2) Pour s'enregistrer, la condition essentielle requise des détaillants serait de s'engager à limiter leurs profits, disons à 15 p. 100 de leur chiffre d'affaires, peu importe le capital investi.

3) Tous les détaillants enregistrés devraient avoir la tâche de remplir des factures, au moins en duplicata, pour toute vente de \$1 ou plus.

4) Le total indiqué sur la facture serait assujéti à un escompte de, disons, 20 p. 100, et cet escompte serait clairement indiqué sur la facture.

5) Une copie de ces factures serait remise à la banque du détaillant, et la banque du détaillant créditerait au compte de ce dernier un montant égal à l'escompte accordé et indiqué sur les factures.

6) Les banques seraient périodiquement remboursées par la Banque du Canada, qui émettrait les crédits nécessaires à cette fin. Ici je dois signaler qu'il s'agit là d'une création de crédits nouveaux et qu'ainsi ils ne proviendraient pas des taxes. C'est important, monsieur l'Orateur, de le souligner.

Cette façon de combattre l'inflation, on l'aura remarqué, monsieur l'Orateur, est tout le contraire de ce que nous avons entendu, de ce que nous avons lu dans le Livre blanc qui a été lu lundi soir à la télévision par le premier ministre (M. Trudeau) et déposé à la Chambre le lendemain, le mardi 14 octobre. Les chiffres que j'ai indiqués précédemment ne sont que des exemples, évidemment. Le taux d'escompte pourrait être révisé tous les trois mois ou tous les six mois, et un nouvel escompte pourrait être décrété dans la période subséquente. Dans plusieurs provinces les taxes de vente sont administrées de la même façon que le serait l'escompte national. Au lieu d'ajouter une taxe sur la facture, nous indiquerions plutôt un escompte. Les banques commerciales seraient remboursées pour le travail qui leur serait imposé. Quels en seraient les résultats?

Avec un escompte, disons, de 20 p. 100, chaque article de \$1 ne coûterait que 80c., ce qui augmenterait la valeur de l'argent. Une hausse des ventes au détail se refléterait chez les grossistes et ensuite chez les manufacturiers.

[M. Laprise.]

Ces derniers seraient amenés à augmenter leur production, à agrandir leurs usines et à embaucher plus de travailleurs. L'escompte national augmenterait le pouvoir d'achat des consommateurs sans augmenter les salaires et, conséquemment, sans augmenter les prix.

A l'exception du chaînon du détaillant où l'escompte serait appliqué, rien ne serait changé dans le système actuel, ce qui impliquerait nul bouleversement dans le système de production.

Même si l'enregistrement des détaillants restait volontaire, une pénalité réelle pourrait être infligée à ceux qui ne voudraient pas participer au plan, parce que la concurrence leur serait plus difficile à cause de leurs prix qui seraient plus élevés que ceux qui seraient enregistrés.

Certaines pénalités pour fraude ou délits pourront être imposées, comme la suspension de la liste des entreprises enregistrées au plan, par exemple. Les monopoles, comme les entreprises nationalisées qui s'occupent de la vente au détail, devront s'intégrer dans ce plan.

Les crédits créés au nom du peuple par la Banque du Canada constitueront des entrées comptables seulement. Il n'y aura donc aucun besoin d'imprimer des billets de banque plus que présentement, la seule différence se trouvant dans la valeur augmentée de chaque unité monétaire, ce qui permettra d'acheter plus de produits.

Nous, le public, bénéficierions d'un pouvoir d'achat plus élevé, les détaillants en profiteraient également par des ventes accrues, tandis que les grossistes et les manufacturiers verraient leurs commandes affluer. Le pays tout entier tirerait profit d'une monnaie ajustée, qui conserverait une valeur stable et un pouvoir d'achat constant.

Les grèves déclenchées pour obtenir des hausses nominales de salaire seraient moins justifiables qu'aujourd'hui. Les hommes et les femmes engagés dans la production réaliseraient rapidement qu'en augmentant leur rendement et en éliminant le gaspillage ils bénéficieraient d'escomptes plus élevés. Employeurs et employés travailleraient dans un même but.

Les épargnes conserveraient leur valeur, et l'argent épargné en vue d'achats futurs obtiendrait des biens et services d'une valeur égale. Les ventes à tempérament, avec leurs taux d'intérêt élevés, disparaîtraient graduellement. Les taxes de vente seraient éventuellement éliminées.

Tel que je l'ai dit les chiffres indiqués ne constituent que des exemples. Il est possible que le profit permis et que le taux de l'escompte soient plus élevés. Il appartiendrait au gouvernement de décider si tel produit fini importé bénéficierait de l'escompte. Le problème du dumping en provenance de pays où les salaires sont inférieurs pourrait être ainsi résolu.

● (1530)

Monsieur l'Orateur, avec une industrie prospère, le commerce d'exportation profitable à nos usines pourrait fonctionner à pleine capacité. C'est là un programme qui est tout à fait à l'opposé de ce que nous offre le gouvernement. Le gouvernement continue de marcher dans les mêmes ornières dans lesquelles il a marché depuis plusieurs décennies. Il nous conduit toujours au même résultat. Or, nous lui demandons, nous, du Crédit social, de chercher d'autres mesures, d'essayer quelque chose de nouveau. Ce qu'il tente de faire présentement a été tenté ailleurs sans succès.

Alors pourquoi ne pas essayer une doctrine différente, une façon différente de fonctionner? Pourquoi chercher à embêter tout le monde avec toutes sortes de contrôles? Le